

LE PÂMENT

Parti socialiste de Grandson et environs

Novembre 2014

Edito

Egaux devant l'impôt : OUI à l'abolition des forfaits fiscaux !

Par Raphaëlle Javet et Sébastien Deriaz, Conseillers communaux



Nous aurons à nous prononcer le 30 novembre sur une initiative de la gauche réclamant l'abolition des forfaits fiscaux. Cette pratique anticonstitutionnelle pose davantage de problèmes qu'elle n'en résout.

Le principe de base qui régit la politique fiscale suisse est une imposition en fonction des revenus et de la fortune. Ce principe inscrit dans la Constitution est celui auquel sont soumis les citoyennes et citoyens suisses et l'immense majorité des résidents de nationalité étrangère.

Cependant, une exception existe. Certaines fortunes étrangères n'ayant pas d'activité lucrative en Suisse, peuvent être imposées de manière forfaitaire, selon leurs dépenses et non pas selon leur fortune. Ces multimillionnaires, voire milliardaires, profitent d'un taux d'imposition très faible comparé avec les personnes qui travaillent en Suisse et même avec les Suisses très fortunés.

Contrairement à ce qu'avancent les défenseurs des forfaits fiscaux, l'abolition de ceux-ci n'aboutira pas à l'exode massif de grandes fortunes hors des frontières suisses. Le cas de Zurich, qui a mis fin à la

politique des forfaits fiscaux en 2010, est souvent repris par les opposants à l'abolition. Ils scandent en effet que la moitié des anciens bénéficiaires des privilèges fiscaux ont déserté le canton. Certes, c'est effectivement le cas. Mais ce qu'ont alors payé ceux qui sont restés a largement compensé la fuite de certains évadés fiscaux. De plus, la politique des forfaits fiscaux se pratiquant dans les autres cantons, beaucoup des anciens forfaitaires zurichois ont tout simplement passé les frontières cantonales, s'établissant dans un canton plus conciliant à leur égard.

En cas d'abolition complète, comme le demande l'initiative, ce tourisme fiscal serait largement limité, car la Suisse reste attractive pour les grandes fortunes : stabilité, confort, infrastructures, culture, etc. Si les conséquences à court terme d'une acceptation de l'initiative se traduiraient peut-être par quelques fuites, celles-ci seront largement compensées par l'imposition de ceux qui

resteront à long terme. Cette initiative entend mettre fin à une forme de concurrence fiscale et à la sous enchère fiscale.

En tant que jeunes citoyens engagés, nous souhaitons tous deux que les forfaits fiscaux ne soient plus admis en Suisse. Bien entendu, le pragmatisme qui entre parfois en contradiction avec les grands principes éthiques, celui de la justice fiscale par exemple, doit aussi guider les décisions d'avenir pour notre pays. Mais dans le cas des forfaits fiscaux, la logique à long terme rejoint l'éthique et réclame leur suppression !

Parce que la Suisse doit respecter sa Constitution et appliquer l'égalité devant la loi, parce que chacun doit être imposé de manière égale selon sa fortune, parce que les forfaits fiscaux participent à la sous enchère fiscale et légalisent la fuite fiscale, **votons OUI le 30 novembre à l'abolition des forfaits fiscaux.**

Conseil communal du 9 octobre 2014

Par Laetitia Jaccard Gaspar, Conseillère communale, Présidente du PS Grandson



Retour sur la dernière séance du Conseil communal, dont l'ordre du jour comportait bon nombre de dossiers importants. Entre bâtiments communaux, plan partiel d'affectation, outils informatiques et règlements, nous avons traité une palette de sujets très variés.

Voilà une séance politiquement exemplaire, qui montre bien la vitalité de notre organe délibérant. Même si l'arrêté d'imposition, inchangé par rapport à l'année précédente, n'a suscité aucune discussion, les autres objets ont été largement plus débattus.

A commencer par le projet de transformation du bâtiment des anciens abattoirs, qui sert actuellement de point de collecte pour les déchets, au bout de la rue Jean-Lecomte. La Municipalité souhaitait en faire un local pour les sociétés locales, mais son préavis n'a pas convaincu: le manque d'étude globale concernant l'inventaire des besoins et des offres, ainsi que le montant élevé du projet (700'000.- francs), se sont montrés dissuasifs. Considérant les autres investissements absolu-

ment nécessaires qui devront être financés ces prochaines années, le Conseil communal a finalement refusé le projet.

A part deux gros objets attendus depuis longtemps et plébiscités, à savoir le plan partiel d'affectation (PPA) de Borné Nau, qui permettra la construction du futur collège, et la mise en place d'un système d'information du territoire (SIT), il y avait deux propositions émanant de l'UDC concernant la vidéosurveillance. Elles se présentaient sous la forme d'un projet de règlement relatif à l'utilisation de vidéosurveillance sur le territoire communal, ainsi qu'une motion demandant la mise en place d'une telle installation au port de Grandson. Après un long débat et un vote à bulletin secret –mais pourquoi donc au vu des résultats !– le projet de

règlement a finalement été transmis à la Municipalité pour étude et préavis, malgré l'âpre argumentation des membres du PS et des Verts. La majorité du Conseil a été sensible au fait que disposer d'un tel règlement pourrait s'avérer utile à terme, plutôt que de devoir en préparer un dans la précipitation le cas échéant. Cependant, la motion concernant le port n'a pas été retenue, car d'autres solutions plus adaptées existent et toutes n'ont pas encore été testées.

Finalement, relevons dans les points divers à la fin de l'ordre du jour, l'intervention de la Présidente de la commission de gestion: les "Brèves du Conseil" du Piment du mois d'août étaient trop épicées à son goût. A chacun son opinion, l'important étant que toutes et tous puissent l'exprimer librement...





L'accueil de jour des enfants: une belle croissance !

Par Pascale Fischer, municipale, responsable des Affaires sociales

La situation dans la région de Grandson a beaucoup évolué ces dernières années. Les structures d'accueil qui ont vu le jour répondent à un besoin croissant de la population, et leur succès n'est plus à démontrer.

Les possibilités d'accueil des enfants ont considérablement évolué dans la région de Grandson. En 2008, à mon arrivée à la Municipalité, la région comptait 17 places d'accueil et Grandson seule les finançait. Actuellement, 176 places accueillent 331 enfants de 3 mois à 12 ans, venant des 18 communes du périmètre scolaire. Des nurseries, des garderies, des Unités d'accueil pour écoliers (UAPE) ont ouvert leurs portes un peu partout. Cela représente 50 postes de travail nouvellement créés.

L'accueil est financé pour plus de la moitié par les familles elles-mêmes et le reste par le canton et les communes. Tant les familles que les entreprises trouvent dans cette offre des avantages pour équilibrer leur vie, leurs revenus ou maintenir leur attractivité et leur flexibilité.

Accueillir les enfants de manière professionnelle, chaleureuse et sûre est capital dans notre société en profonde mutation. La famille change, elle bouge et s'éloigne des gardiens d'enfants traditionnels que sont les grands-parents. Elle est aussi de plus en plus souvent monoparentale puisqu'un mariage sur deux se conclut par un divorce. Le risque augmente de passer à l'aide sociale si le parent présent ne peut mener de front emploi et éducation.

Les familles sont parfois isolées et elles n'osent pas parler de leurs difficultés éducationnelles parce qu'on a toujours moins d'enfants... mais qu'ils doivent être parfaits! Combien de conseils sont donnés aux familles désorientées! Combien de difficultés relationnelles ou de santé peuvent être détectées!

D'autre part, le niveau d'études

des femmes est en constante augmentation et il est important d'avoir un retour sur l'investissement consenti tant pour la concernée que pour la société. Une ingénieure qui après 8 années d'études fait une "pause-enfants" de 10 ans ne pourra pas réintégrer le marché du travail...

Relevons également que l'accueil des petits enfants venus d'ailleurs est un puissant facteur d'intégration. Ils parlent ainsi déjà le français quand ils commencent l'école et leurs parents en connaissent d'autres et sont plus vite reliés à leur nouveau pays!

Alors... il est important que chaque famille ait la possibilité de choisir comment elle veut s'organiser. S'occuper à temps plein de ses enfants, ou faire deux temps partiels, un temps ou deux temps complets, il faut que ce choix puisse être décidé librement grâce à l'offre d'accueil. Relevons encore que le Réseau de Grandson et Environs (RADEGE) n'accueille que des enfants dont les parents travaillent et qu'ils viennent à la crèche à temps très partiel, les grands-parents restant encore et toujours la plus grande garderie du pays!

La région a su répondre rapidement à la demande : d'embryonnaire, l'accueil de jour est devenu une structure d'une belle taille ! Que tous les acteurs en soient ici remerciés



Vendredi 28 novembre à 19h30

Projection du film « **Va, vis et deviens** » de Radu Mihaileanu à la Salle des Cloîtres à Grandson. Ce film tout public de 2005 reste toujours d'actualité sur l'exode et l'appartenance religieuse. Discussion, échange et collation après le film.

Jedi 15 janvier 2015 à 18h30

Apéro-contact – Rue Basse 43, 1^{er} étage. Discussion, rencontre et verre de la solidarité chez notre présidente Laetitia. Soirée ouverte à toute personne intéressée aux actions et projets du PS à Grandson et environs.

Vendredi 30 janvier à 19h30

Projection du film « **Sur les chemins de l'école** » de Pascal Plisson à la Salle des Cloîtres à Grandson. Ce film tout public de 2013 montre 4 écoliers de 11 à 13 ans de 4 pays très différents, mais qui partagent une même soif d'apprendre... Discussion, échange et collation après le film.

Vendredi 6 mars à 19h30

Projection du film « **Les Grandes Ondes** » de Lionel Baier à la Salle des Cloîtres à Grandson. Ce film de fiction de 2014 raconte la révolution des œillets de 1974 au Portugal au travers de reporters suisses envoyés là-bas pour un tout autre motif. Avis à tous nos concitoyens et amis lusitaniens ! Discussion et collation après le film.

Week-end du 29-30 novembre

Votations fédérales : n'oubliez pas d'aller voter !

Et à Yverdon-les-Bains, élection complémentaire :

Tout notre soutien à Stéphane Balet !

Parlez-en à vos amis connaissances qui habitent et votent à Yverdon-les-Bains !

La mobilisation est capitale pour que la majorité de la 2^e ville du canton reste à gauche et puisse poursuivre une politique d'avenir pour une ville sociale, dynamique, culturelle et qui se soucie de l'environnement avec une politique de mobilité axée sur la durabilité.

Nicolas Dell'Orefice

Conseiller communal



Nul besoin pour le PS de Grandson de rajeunir nos représentants pour faire de la pub, comme le Conseil fédéral, car nous pouvons compter sur quelques jeunes engagés dans les rangs du Conseil communal.

Nicolas, par exemple, a 23 ans. Il est étudiant en relations internationales et habite à Grandson depuis 6 ans.

Faisons connaissance :

1. *Le principal trait de mon caractère* : curieux et l'envie permanente d'apprendre.
2. *Ce que j'apprécie le plus chez mes amis* : la loyauté.
3. *Mon occupation préférée* : les balades dans les bois des communes voisines lors de la période estivale, un bon roman d'Ernest Hemingway durant les grands froids.
4. *L'animal qui me fascine* : le jaguar, figure incontournable de la mythologie des civilisations de l'Amérique précolombienne.
5. *Mes héros dans la vie* : ma famille car je leur dois ce que je suis aujourd'hui.
6. *Ce que je déteste* : l'injustice, aussi petite soit-elle !
7. *Ma devise* : Unus pro omnibus, omnes pro uno : un pour tous, tous pour un, devise traditionnelle d'un certain pays, mais lequel ?